PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains

N°23 • été 2015

Démolition de la soufflerie militaire du Mont-Lachat

Un chantier exemplaire à 2 000 mètres d'altitude

www.saintgervais.com

SPORT
Le Critérium du Dauphiné à Saint-Gervais

PATRIMOINE
Une sculpture monumentale à Hautetour

TCHIKIDAN
Retour sur un concert exceptionnel

mont-blanc SAINT GERVAIS

SITE CLASSÉ DU MONT-BLANC

HISTORIQUE : L'ÉTAT RENONCE À LA DÉMOLITION DE L'ANCIEN REFUGE DU GOÛTER SUR LA VOIE NORMALE D'ASCENSION DU MONT-BLANC

Georges-François Leclerc, Préfet de la Haute-Savoie, a annoncé cette décision historique au nom de Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie à l'occasion du lancement à Saint-Gervais des travaux de démolition de l'ancienne soufflerie militaire du Mont Lachat samedi 20 juin 2015, elle aussi située dans le site classé.

La question de la rénovation ou de la reconstruction du refuge du Goûter a commencé à se poser en 2003 face à l'état du refuge et les problèmes de gestion de sa fréquentation – et plus largement celle de la voie normale d'ascension du Mont-Blanc. Nous avions alors décidé, avec le Préfet de l'époque, Jean-François Carenco, de réunir tous les acteurs de la montagne pour faire le point.

Le constat alors établi par la FFCAM assurait qu'il n'était pas possible de réhabiliter le refuge car celui-ci n'était "pas stable". C'est à ce moment là qu'est née l'idée d'un nouveau refuge construit à un endroit plus adapté. Comme pour toute construction en site classé, l'État demandait au titre des mesures compensatoires que l'ancien refuge et son annexe soient détruits et que le site soit totalement restitué à la nature.

SURFRÉQUENTATION : ENFIN UNE ÉBAUCHE DE SOLUTION

Avec le Préfet Carenco, il avait été fixé une capacité de 140 places pour le nouveau refuge, ce qui augmentait la capacité d'accueil à l'aiguille du Goûter de 24 places par rapport à celle de l'ancien refuge et de son annexe, et répondait en partie aux problèmes de surfréquentation "sauvage" que rencontrait alors ce site.

LA MODIFICATION DU PROJET PAR LA FFCAM REMET EN CAUSE L'EXIGENCE DU MINISTRE

En cours de route, et pour des raisons strictement financières, la FFCAM a revu son projet à la baisse diminuant la capacité à 120 places et proposant que soient réalisés le volume recueil (censé accueillir les alpinistes en cas d'incendie) et le refuge d'hiver dans l'annexe de l'ancien refuge. Après avoir fait du lobbying auprès du Ministère, la FFCAM a obtenu les autorisations nécessaires pour conserver cette partie du bâtiment initialement vouée à la démolition.

Les deux bâtiments de l'ancien refuge avec à gauche la partie historique datant de 1960 et à droite l'annexe construite en 1990 qui est devenue depuis volume recueil et refuge d'hiver.

DÉMOLIR L'ANCIEN REFUGE : MOINS DE SÉCURITÉ À LA CLÉ

Cette modification du projet initial a donc remis en cause la philosophie même de la mesure compensatoire de démolition initialement demandée par l'État. C'est alors que j'ai lancé l'idée qu'il devenait inutile de détruire l'autre partie – le refuge historique – et de descendre les matériaux par hélicoptère d'autant plus que le budget s'élevait à plus de 200 000 € sans compter la pollution de la montagne.

Parallèlement, le permis de démolir qu'avait obtenu la FFCAM en 2008* est devenu caduc. De fait, si elle a bien vidé et désamianté le refuge, celle-ci n'a donc pu entamer sa démolition. Elle a alors déposé un nouveau dossier d'autorisation qui a fait l'objet d'un rejet tacite. Non contente de tous les problèmes rencontrés par son nouveau refuge, la FFCAM a attaqué la Commune de Saint-Gervais devant le tribunal administratif pour faire annuler la décision municipale de refus de délivrance du permis de démolir.

"ÉCHANGER" LE MAINTIEN DE L'ANCIEN REFUGE CONTRE LA DÉMOLITION DE LA FRICHE DU MONT-LACHAT : UNE IDÉE HISTORIQUE, UN PROJET EXEMPLAIRE ET UNIQUE

Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, s'est rendue à Saint-Gervais en septembre 2014 à l'occasion de l'inauguration du refuge du Goûter. Elle a été attentive aux arguments en faveur du maintien de la partie historique de l'ancien refuge, en particulier en raison des obligations liées à la sécurité des alpinistes. Quelques mois plus tard, à l'occasion de la cérémonie de lancement du chantier de démolition de l'ancienne soufflerie militaire du Mont-Lachat, Georges-François Leclerc, actuel Préfet de la Haute-Savoie, a annoncé, au nom de la Ministre, que l'ancien refuge du Goûter serait bien conservé.

En effet, la démolition de cette ruine elle aussi située dans le site classé du Mont-Blanc servira de mesure compensatoire tandis que l'ancien refuge restera sur l'aiguille du Goûter dans un objectif affiché de renfort de la sécurité des alpinistes.

Il est désormais temps que tous les acteurs concernés se réunissent pour déterminer ensemble l'usage qui sera fait du bâtiment, avec en point de mire la sécurité des personnes.

**En site classé toute démolition nécessite l'accord du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour la délivrance d'un permis de démolir.*

Jean-Marc Peillex,
Maire de Saint-Gervais
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc

ACTUALITÉS 3
CULTURE ET PATRIMOINE .. 4-5
SPORT 6-7
FINANCES 8-9
SITE CLASSÉ DU MONT-BLANC..... 10-11
TOURISME .....12 -13
ÉVÉNEMENTS..... 14
AGENDA 15
URBANISME.....16
PERSONNEL COMMUNAL ...16
VIE LOCALE.....17
EXPRESSION POLITIQUE.....18
EN BREF 19
ÉTAT CIVIL 20
INFORMATIONS PRATIQUES.....20

Directeur publication : Jean-Marc Peillex / **Rédaction en chef** : Nathalie Deschamps, Elsa Riche / **Rédacteurs** : Annick Berzin, Lionel Canon, Jocelyn Clevy, Céline Coletto, Daniel Deneri, Nathalie Deschamps, Espace Ville, David Jacquemoud, Yannick Legall, Allison Lepape, Liste Elan Citoyen, Lucie Maistre, David Page, Jean-Marc Peillex, Olivier Prêtre-Bosson, Elsa Riche, Chantal Rolland, Stephen Roux, Delphine Thévenot, We like travel / **Crédits photo** : Pascal Alemany, Annick Berzin, Bikesolutions, Guillaume Borga, Pascal Boulgakow, Nathalie Deschamps, Christophe Delachat, Pascal Deloche, École de Musique, ERDF, Espace ville, Annie Favre, Nicolas Gavard-Pivet, La Chamoschire, Peter Latzko, Catherine Leblanc, Pierre Mahé, Mairie de Saint-Gervais, MJC, Mugnier Vincent-Mont-Blanc Photo Festival, Isabelle Nevejans, Office de Tourisme de Saint-Gervais, Pierre Raphoz, RGD74, Samsara Porteurs d'espoir, Eric Tops, Pascale Tournaire, Vacances Propres, Jean-Christophe Van Weiss, WWF /**Maquette** : scoopcommunication / **Imprimerie Plancher /Informations légales** : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution - 8000 exemplaires / Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable à base d'amidon de maïs

PEFC 10-31-1561

SOLIDARITÉ POUR LE NÉPAL

Les Saint-Gervolains se mobilisent

Saint-Gervais s'est associée à l'ensemble de la communauté montagnarde, et en particulier la Vallée de Chamonix, pour venir en aide au Népal, victime au mois d'avril de séismes de très fortes amplitudes. Le Conseil municipal a voté le versement d'un don au profit du Népal représentant 2 € par Saint-Gervolain, soit 11490 € (population Insee 5 745 habitants). La même opération avait été menée suite au tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan indien, sur proposition de l'ancien Conseiller général Pierrot Devant.

Des rugbymen au sommet du Mont-Blanc pour récolter des fonds

Karl Hayman, Steffon Armitage et Thomas Sourice sont des rugbymen d'exception, joueurs d'un club non moins exceptionnel, le Rugby Club Toulonnais. Dans le cadre d'une opération médiatique de soutien au peuple népalais, ils se sont lancés à l'assaut du Mont-Blanc pour y former une mêlée symbolique à 4 810 mètres et récolter des fonds pour l'association Samsara Porteurs d'Espoir qui œuvre dans la vallée du Rolwaling afin de soutenir les enfants, jeunes, adultes et familles de villages reculés dans la dure période qu'ils traversent. Nos triples champions d'Europe étaient accompagnés du président de l'association, Franck Candelier, d'un représentant népalais des villages du Rolwaling, Purna Tamang et de guides de Saint-Gervais, en particulier Olivier Besson. la Commune de Saint-Gervais s'est associée à cette opération à but humanitaire en organisant une soirée de soutien la veille de leur départ. Pour donner ou s'informer : www.samsara-porteursdespoir.com

Steffon Armitage, Karl Hayman et Thomas Sourice en séance de dédicace à la Mairie

L'équipe au sommet du Mont-Blanc : Franck Candelier (caché), Président de l'association, Olivier Besson, guide de haute montagne - Compagnie des guides de Saint-Gervais, Charles-Antoine Henry, kiné, Thomas Sourice et Karl Hayman, joueurs du RC Toulon

LES FILMS À NE PAS MANQUER

À cheval autour du Mont-Blanc
Film de Peter Latzko - Diffusion télé sur TV8 Mont-Blanc Equidia Life, RTS, Rai, etc.

Face au Mont-Blanc
Film de Vincent Ingels réalisé par la SICA et les jeunes agriculteurs du Pays du Mont-Blanc
Disponible en DVD

Les voyageurs autour du Mont-Blanc
Film de Christophe Delachat
Disponible en DVD

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

C'est en partie grâce aux fonds récoltés par la souscription de la Fondation du patrimoine que la chapelle des Pratz va retrouver de son lustre d'antan.

La Commune de Saint-Gervais s'est vue une nouvelle fois récompensée pour son investissement en faveur de la sauvegarde du patrimoine bâti en recevant le 20 janvier 2015 le prix départemental des Rubans du Patrimoine pour la rénovation de la maison forte de Hautetour. Cette distinction fait suite à celles qui avaient déjà été obtenues pour les restaurations de l'église de Saint-Nicolas puis de son presbytère.

Le travail de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti se poursuit en 2015 avec un chantier de restauration mené sur la chapelle des Pratz. Cette petite chapelle recèle cinq magnifiques sculptures ainsi qu'un retable en bois peint. Ces objets ont été endommagés à la suite d'attaques successives d'insectes xylophages. Une intervention d'urgence de désinsectisation a donc été programmée, qui sera suivie de l'intervention de restaurateurs spécialisés pour nettoyer et consolider les parties les plus fragiles. La partie de ce chantier qui concerne la désinsectisation et le travail de consolidation du retable aura lieu sur place dans l'été. Les sculptures et les éléments mobiles du retable seront traités en atelier au cours de l'hiver prochain. Ces travaux sont financés par la commune, l'État, le Conseil départemental ainsi que grâce aux fonds récoltés par souscription de la Fondation du Patrimoine en direction des églises et chapelles de Saint-Gervais.
Cette souscription, qui a également permis de recueillir 50 000 € pour la restauration de la toiture de l'église paroissiale de Saint-Gervais, fait de nouveau appel à la générosité des Saint-Gervolains, et de façon générale à tous ceux qui se sentent concernés par la sauvegarde du patrimoine local. Les dons recueillis permettent de poursuivre les travaux de restauration de l'église de Saint-Gervais relatifs cette fois-ci à la façade et aux vitrages. Un panneau explicatif a été installé à l'intérieur de celle-ci et le service Patrimoine de la commune se tient à la disposition de chacun pour tout renseignement complémentaire à propos de cette souscription ou des chantiers en cours.

Nous avons besoin de vous pour soutenir les travaux de rehabilitation de l' église en faisant un don auprès de la fondation du patrimoine

COMMENT DONNER ?
Chèques à l'ordre de la Fondation du Patrimoine à envoyer à l'Association Saint-Gervais Patrimoine Vivant (459 chemin du Poirier 74170 Saint-Gervais)
Pour les particuliers : dons déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % ou de l'ISF à hauteur de 75 %.
Pour les entreprises : dons déductibles à hauteur de 60 %.

Deux dons qui renforcent les collections et leur valorisation

Après l'acquisition de la bibliothèque de Maurice Lenoir en décembre 2014, les collections de la Commune de Saint-Gervais se sont récemment enrichies d'une sculpture monumentale généreusement offerte par madame et monsieur Jean-Pierre Courcol, ex-résidents secondaires du Bettex et qui avaient déjà soutenu l'exposition « Nebojsa Bezanic » par le prêt de nombreuses œuvres de leur collection personnelle. Cette sculpture massive en granit, figurant un visage archaïque et puissant, est l'œuvre de l'artiste Denis Monfleur. Elle est exposée au public depuis la fin du mois de mai sur l'esplanade de la maison forte de Hautetour. Elle sera inaugurée lors des journées européennes du patrimoine le 19 septembre 2015. Ce sera l'occasion de remercier chaleureusement les donateurs.
L'association Saint-Gervais Patrimoine Vivant, dont on connaît le dynamisme inépuisable pour la découverte et la sauvegarde de l'histoire locale, a accordé une subvention exceptionnelle de 5 000 € à la Commune pour favoriser la conservation et la valorisation du fonds Jean-Paul Gay. Cette somme a été allouée à l'achat d'un scanner haute définition de grand format et de matériel de conditionnement qui permettront de numériser et mieux conserver l'ensemble de la collection documentaire composée de photographies, de cartes postales, de manuscrits, d'imprimés et d'autres témoignages divers de l'histoire locale.

Installation par les services techniques de la sculpture de Denis Monfleur à Hautetour. Elle sera inaugurée en présence des donateurs, monsieur et madame Courcol, à l'occasion des journées du patrimoine le 19 septembre.

À l'occasion de leur sortie à Entremont, les enfants de l'école de Saint-Nicolas ont découvert l'histoire du résistant Tom Morel et la calligraphie.

UNE SAISON CULTURELLE SOUS LE SIGNE DE LA DÉCOUVERTE ET DE LA CONVIVIALITÉ

L'exposition « Vous avez dit Trésor ? » qui présentait cet hiver à Saint-Nicolas une partie des reliquaires du Trésor d'Entremont a donné lieu à un bel échange entre les deux écoles primaires. Après une journée à la découverte de Saint-Nicolas le 31 mars 2015 par les élèves de l'école d'Entremont, ce sont ceux de l'école du Mont-Joly qui ont fait le voyage de l'autre côté des Aravis le 21 mai dernier. Les élèves ont découvert l'église, son Trésor, le musée du prieuré ainsi que l'histoire de Tom Morel, résistant du massif des Glières assassiné à Entremont le 10 mars 1944 et qui a donné son nom au groupe scolaire du village. Un pique-nique festif associant les classes a ponctué cette chaleureuse journée.

La 11e Nuit européenne des musées a remporté un beau succès le 16 mai 2015. Cette soirée a été ponctuée d'animations exceptionnelles qui ont permis aux nombreux visiteurs de découvrir les sites saint-gervolains sous un autre jour. À Hautetour, les nœuds et le pliage des cordes d'alpinisme étaient à l'honneur ainsi que l'histoire du secours en montagne. À Saint-Nicolas, c'est un jeu de piste animé dans le village puis une plongée dans la création contemporaine avec la visite guidée de l'exposition Duchamp & Cie qui ont ravi les noctambules. Gageons que la prochaine édition remporte autant de succès !

Après avoir été investi par les vidéos de Miguel Chevalier puis par les bâches colorées d'Elsa Tomkowiak, c'est l'artiste nantais Vincent Mauger qui prend cet été possession de Pile-Pont Expo. S'inspirant du célèbre jeu pour enfants « House of Cards » conçu en 1952 par les designers Charles et Ray Eames, il nous convie à découvrir une sculpture monumentale composée de plus de 150 pièces assemblées les unes aux autres à la manière d'un puzzle en trois dimensions. L'exposition est visible jusqu'au 20 septembre prochain.

Renaissance du jardin de curé de Saint-Nicolas-de-Véroce

La restauration de l'Église, la création du Musée d'Art Sacré et de la Salle des Colporteurs dans l'ancien presbytère font partie de l'ensemble des travaux menés en parallèle de la rénovation du centre du village. Situé derrière le presbytère et à côté du cimetière, le jardin retrouve de son lustre d'antan depuis le printemps 2014 grâce à des bénévoles passionnés.

Au mois de mai 2015, les travaux ont débuté par le défrichage de la pelouse, l'enlèvement de l'herbe, des cailloux, des gravats par les bénévoles avec l'aide technique et matérielle du service Espaces Verts de la Commune. Et voilà un jardin qui reprend vie avec des planches de plantations qui reprennent le plan habituel en croix de tout jardin de curé en s'adaptant à la topographie du terrain, à la présence des anciens fonds baptismaux et d'un banc tous deux en pierre. Les allées engazonnées sont volontairement larges pour permettre un accès facile à tout public et le choix des plants a été guidé par la vocation du jardin de curé : on y trouve des légumes pour la consommation du curé, des fleurs pour le fleurissement de l'église, des buis pour la bénédiction des Rameaux, des plantes aromatiques dont certaines sont reconnues médicinales selon la tradition, le tout dans un méli-mélo charmant.

Les premiers plants proviennent du partage des jardins des bénévoles et de quelques donateurs. L'été, c'est un lieu agréable à l'œil, calme puisqu'en retrait de la rue principale, propice au repos et à la contemplation.

À l'initiative de leur instituteur, les élèves des classes CE2 et CM1 de Saint-Nicolas participent cette année à la mise en culture du jardin. Cette participation fait suite à des expériences en classe sur les meilleures conditions de germination et à des recherches documentaires sur les semis et plantations de légumes et de fruits.

Ce jardin est ouvert à tous, vous pouvez lui rendre visite, y flâner, vous y ressourcer et si vous désirez participer à ce renouveau : entretien, don de plants… vous pouvez contacter les bénévoles Michèle Mautué au 04 50 93 22 78 Annick Berzin au 04 50 93 25 74.

© jcvw03

Sur l'itinéraire descendant du Mont-d'Arbois au Bettex, des passerelles, modules et virages relevés agrémentent le parcours.

NOUVEAUX PARCOURS VTT

Le Charlotte Bike Park
Un parcours ludique de cross-country unique en France

Cette boucle au sommet du Mont d'Arbois, accessible par la télécabine du Bettex, est tout particulièrement destinée à l'apprentissage du VTT dès le plus jeune âge. Sur plus d'un 1,5 km elle propose des virages légèrement relevés, des mouvements de terrain variés et des modules ludiques en bois pour progresser en s'amusant.

La Wizz
Un itinéraire descendant du Mont d'Arbois au Bettex

Entièrement réservé aux vététistes et sur plus de 6,4 km et 400 mètres de dénivelés, petits et grands s'en donneront à cœur joie au fil des virages ludiques à travers les alpages et les sous-bois. La vue sur le Mont-Blanc en surprendra plus d'un. Accès par la télécabine Le Bettex-Mont d'Arbois. Une aventure idéale pour les familles.

Ces nouveaux équipements sont nés d'un partenariat entre la Commune et la STBMA (Société des Téléphériques Bettex Mont d'Arbois) qui a confié l'étude de faisabilité et la réalisation des deux parcours à l'entreprise Bikesolutions. L'investissement global a été partagé à parts égales entre la STBMA et la Commune qui a donc participé à hauteur de 91 000 € TTC. Merci aux propriétaires privés et aux alpagistes sans qui rien n'aurait été possible.

Rappel à tous les vététistes et randonneurs : il est indispensable de respecter les alpages et de refermer les passages spécialement aménagés pour vous dans les clôtures des parcs.

Nos sportifs et le soutien de Saint-Gervais

La commune de Saint-Gervais poursuit sa politique de soutien aux sportifs locaux en renouvelant les contrats de :

Alexandre HAYETINE
Champion de France de trail 2014 par équipe

Pas de répit pour lui cet hiver avec une victoire sur le trail blanc des Saisies, 7e au Gruissan Phoebus Trail et une 30e place sur le trail du Ventoux. Sur route, il excelle également en terminant 4e des 100 km du Périgord noir. Il participera cet été à la CCC (Courmayeur Champex Chamonix) et au marathon de Berlin.

Arnaud LESUEUR
Champion de France de Freeride 2014

Pour l'hiver 2015, Arnaud s'est engagé dans des compétitions qui donnent plus de points pour se qualifier au Freeride World Tour (Championnat professionnel), il a sillonné l'Europe de la Norvège à l'Italie en passant par l'Autriche. Le bilan : il termine 58e sur 600 participants, trop juste pour atteindre l'hiver prochain son objectif. Les sponsors commencent à s'intéresser à lui.

Gaëtan DOLIGEZ
4e du championnat de France de voltige 2014

Son objectif pour cet été est de rester dans les 15 meilleurs pilotes mondiaux et de se qualifier aux Aires Games à Dubaï (équivalent des jeux olympiques des sports aériens).

Sébastien CHAIGNEAU
Meilleur ultra-trailer international 2013

Le traileur au palmarès impressionnant est soutenu depuis l'année dernière par la Commune de Saint-Gervais. Il représente Saint-Gervais sur l'ensemble de ses déplacements sportifs et professionnels et il apporte son expérience pour le développement du trail sur la Commune.

DE NOUVEAUX SPORTIFS SONT SOUTENUS PAR SAINT-GERVAIS EN 2015 :

Thomas ROCH-DUPLAND
Espoir du saut à ski français

Il a participé aux championnats du monde junior au Kazakhstan retransmis en direct sur Eurosport 2 le 5 février dernier. Il a gagné le classement général sénior de la coupe de France avec 4 podiums. Il est devenu champion de France par équipe et 5e junior. Ses objectifs pour l'hiver prochain : entrer dans les 15 premiers en coupe d'Europe junior et obtenir le maximum de points FIS Cup (30 premières places).

Marie HOYAU
Saut à ski

Elle marche dans les traces de Coline MATTEL, ses objectifs pour l'hiver prochain sont d'être sélectionnée pour les Coupes Continentales et pourquoi pas la Coupe du Monde qui se déroule en Europe. Cet hiver, elle monte sur la 3e place du podium des Coupes de France et se place 4e au championnat de France.

Jordan TUAZ
Champion de France junior de Freeride 2014

Il souhaite se qualifier pour le Freeride World Tour qui réunit les meilleurs freeriders mondiaux. L'hiver 2014 a été difficile avec de nombreuses chutes en compétitions. Il participe tout de même aux deux grands rendez-vous suisses que sont Verbier et Nendaz (retransmis en direct à la télévision).

Maurane STRITMATTER
Championne du monde junior de Freeride 2013 et vice-championne d'Europe junior de Freeride 2014.

Sur son snowboard, elle a tous les atouts pour atteindre les sommets. En 2015, elle a participé à nouveau aux championnats du monde junior de Freeride en Andorre, mais une chute impressionnante lui coûte beaucoup de points, elle termine tout de même à la 6e place.

HOCKEY SUR GLACE : LES U15 CHAMPIONS DE FRANCE

26 avril 2015 : l'équipe U15a du HC74 est championne de France de Hockey sur glace. Quatre jeunes licenciés du club de Saint-Gervais font partie de l'équipe : Hugo Tollet, Lucas Maes, Bastien Zago et Anthony Dablainville. Le Club HC74 rassemble des joueurs de plusieurs Communes de Haute-Savoie : Saint-Gervais, Megève, Chamonix et Morzine.

PHILIPPE TITONEL DÉCORÉ

17 avril 2015 : Philippe Titonel reçoit officiellement deux médailles. Charles Ribola, ancien président du Comité Département Olympique et Sportif de Haute-Savoie lui a remis la Médaille du Comité Départemental Olympique et Sportif et Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller départemental du Canton du Mont-Blanc, la Médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.
Sur la photo : Patrick Kollibay, Serge De Grégorio, Laurent Nardi, Jean-Marc Peillex, Philippe et Nadine Titonel, Charles Ribola, Thierry Coulon et Joseph Pinget lors de la cérémonie.

SAINT-GERVAIS ÉTAPE DU CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

Les 13 et 14 juin derniers, Saint-Gervais a accueilli l'arrivée de l'étape reine du Critérium du Dauphiné ainsi que le départ de la dernière étape en direction de Modane-Valfréjus. Un week-end sous le signe du sport et de la convivialité.

Après l'organisation de deux départs du Tour de l'Avenir en 2013 et 2014, Saint-Gervais a renoué avec les grandes compétitions cyclistes. La société ASO – Amaury Sport Organisation – assure une aide technique sur le Tour de l'Avenir et organise le Critérium du Dauphiné. Ce week-end cycliste était donc un test grandeur nature pour démontrer à ASO que Saint-Gervais est capable d'accueillir de grands rendez-vous sportifs. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la Commune a été de taille : tous les services de la ville ont contribué à la réussite de ces étapes, plus de 60 bénévoles ont répondu présent à l'appel de l'office de tourisme, bon nombre de commerçants ont décoré leur vitrine avec des vélos et objets liés au cyclisme. L'équipe d'ASO a été également fortement impressionnée par le service de transports publics mis en place pour accéder au site d'arrivée et sur la montée du Bettex. La STBMA avait exceptionnellement ouvert la télécabine Saint-Gervais - Le Bettex en offrant un accès gratuit au public et la société Mont-Blanc Bus mis en place un service de navettes elles aussi gratuites. Le samedi, de nombreuses animations avaient lieu au Bettex et le dimanche la Batterie-Fanfare la Renaissance et les jeunes agriculteurs ont animé le centre-ville. Les audiences télé de l'étape du samedi ont atteint des records avec 1,4 million de téléspectateurs sur France 2 pour l'étape Montmélian > Saint-Gervais, soit 17,5 % de part de marché. Dimanche, une émission en direct sur France 3 a permis de valoriser les nombreux atouts touristiques de la commune. Au vu de l'enthousiasme des organisateurs, des équipes professionnelles, de la presse locale et nationale, de la population et des visiteurs, on peut dire avec fierté que Saint-Gervais a démontré sa capacité à organiser et recevoir prochainement une étape du Tour de France.

Dimanche 14 juin : départ de la dernière étape du Critérium 2015. Coup d'envoi au centre de Saint-Gervais, puis passage sur le pont, avant de s'élancer en direction de Modane Val-Fréjus.

Retour en images

SAMEDI Le public est venu nombreux au Bettex – pour la plupart gratuitement en télécabine – pour admirer l'arrivée spectaculaire des coureurs exténués par l'enchainement des désormais incontournables « Cote des Amerands » et « Montée du Bettex ».

DIMANCHE Les cyclistes professionnels et leurs équipes étaient très abordables pour le public, en particulier le dimanche lors de leur passage sur le « podium signature » avant le départ de la course.

LE DIRECT FRANCE 3 En direct de Saint-Gervais, deux heures d'émission sur France 3 Alpes. La chaine a bousculé ses programmes pour l'émission spéciale « Un dimanche à Saint-Gervais » qui valorisait la découverte des richesses de la Commune.

Jean-Marc Peillex remet la médaille au vainqueur de l'étape, Chris Froome (GB), qui remportera le Critérium le lendemain à Modane-Valfréjus.

LES BÉNÉVOLES ET LES ANIMATIONS

60 bénévoles mobilisés : merci à eux.

Découverte VTT au Bettex.

La Batterie-Fanfare la Renaissance.

Le ski-club à la buvette au Bettex.

Dégustation de produits locaux avec les jeunes agriculteurs du Pays du Mont-Blanc.

LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DE L'É
BAISSE DES TAUX COMMUNAUX POUR

Durant la campagne des élections municipales de 2014, l'équipe municipale avait annoncé sa volonté de diminuer chaque année les taux communaux des quatre taxes[1] du montant de la revalorisation des bases : c'est chose faite pour la 2e année consécutive.

Pour neutraliser le montant de l'impôt à acquitter par les contribuables saint-gervolains, les élus ont décidé de la baisse des taux communaux[3], les seuls sur lesquels ils ont une possibilité d'action[2]. En général ce droit est utilisé pour augmenter les impôts, c'est une première que ce soit pour les diminuer !

Comment se calcule le montant de l'impôt ? C'est simple : Impôt = base x taux

Par exemple, pour les propriétés bâties, la base représente 50 % de la valeur locative[4]. Elle est actualisée et revalorisée par un coefficient voté chaque année par le Parlement. En 2015 – comme en 2014 – les bases ont été revalorisées de 0,90 %.

Le Conseil municipal du mois d'avril a validé, comme en 2014, une diminution proportionnelle de 0,90 % des 4 taxes pour la partie communale.

Il faut souligner que cela représente un manque à gagner pour la Commune… alors que le contribuable n'y verra aucune baisse de sa feuille d'impôt.

1 Les quatre taxes sont : la taxe d'habitation, la taxe foncière, la taxe sur le foncier non bâti et la Contribution Foncière des Entreprises, ex Taxe professionnelle.
2 Toutes les autres revalorisations sont votées par le Parlement donc imposées par l'État aux collectivités.
3 Cette baisse est limitée à un maximum d'1 % par an
4 La valeur locative prend en compte la surface et les caractéristiques du logement et de ses dépendances

RECETTES FISCALES 2014

13 089 000 €

DONT :

4 TAXES[1] : ..... **10 976 000€**

TAXE JEUX CASINO : **394 000€**

TAXE REMONTÉES MÉCANIQUES : ..... **615 000€**

TAXE DROITS DE MUTATION :..... **654 000€**

TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ : ..... **266 000€**

INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2015

BUDGET VILLE — 7 278 250€*

**principales opérations - détails disponibles sur demande auprès de la Mairie*

AUTORISATIONS DE PROGRAMME : 874 000 €
dont Démolition soufflerie Mont-Lachat 575 000 € (opération nulle pour la Commune grâce au financement à 80 % du Conseil départemental et de l'utilisation des fonds du Pandathlon) • Travaux voirie avenue de Miage 100 000 € • Caserne pompiers 70 000 € • vidéoprotection 50 000 € Restauration du patrimoine 49 000 €

OPÉRATIONS FINANCÉES PAR EMPRUNT : 3 084 000 €
Restructuration groupe scolaire

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS : 706 000 €
dont Subvention remontées mécaniques 400 000 € • Solde participation pont contournement 163 000 € /Subvention FISAC (Commerces de proximité) 53 000 € Subvention ravalement façades 50 000 €

DIVERS : 486 200 €
dont Acquisitions urbanisme 250 000 € • Informatique 80 000 €

ESPACES VERTS : 14 000 €

BÂTIMENTS : 792 650 €
dont Extension du refuge du Mont Joly 358 000 € Rénovation énergétique Mairie - 1re tranche 160 000€€ Aménagement ateliers municipaux 150 000€€

MANIFESTATIONS/ CHEMINS : 58 050 €

VOIRIE : 1 119 400 €
dont Aménagement place de la Poste 380 000 € • Travaux d'enrobés 288 000 € • Travaux route de la Mollaz - eaux pluviales - réseaux secs 193 000 € • Travaux camping-les Vorets - réseau pluvial 75 000 € • Travaux préparatoires extension cimetière Saint-Nicolas 50 000 €

DÉFENSE INCENDIE : 12 000 €

PARC MATÉRIEL : 86 750 €

INSTALLATIONS SPORTIVES : 45 200 €

BUDGETS ANNEXES

BUDGET EAU : 1 440 000 €
dont Conduite avenue de Miage 1 140 00 € • Conduite route de la Mollaz 149 000 € • Chemin du Chouet 55 000 € • Réservoir de la foret 55 000 € •

BUDGET ASSAINISSEMENT : 500 000 €
dont Conduite route de la Mollaz 148 000 €

QUIPE MUNICIPALE :
LA 2e ANNÉE CONSÉCUTIVE

UN SOUTIEN ACTIF AUX ASSOCIATIONS

En 2014, le Conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont affirmé leur volonté de soutenir le tissu associatif. Entre le budget ville et le budget du CCAS, la commune a versé plus de 745 392 € aux associations en 2015 :

AGRICULTURE

Races Alpines Réunies - OS agréé **1 000 €** • *Contrôle Laitier - Alliance Conseil* **1 200 €**
Compagnie des aniers et muletiers du Val Montjoie **1 000 €** • *Foire Agricole* **7 500 €** • *GDS Saint-Gervais - Groupement Défense Vaccination* **1 700 €**
Aide consommation eau animale **2 000 €**
Aide embellissement des fermes **25 000 €**

SPORT – MONTAGNE

VTT Street - Dre dans l'darbon **1 000 €** • *Association pour la gestion du mur d'escalade - AUME* **11 000 €** • *Compagnie des Guides* **1 500 €** • *Curling club de St-Gervais* **3 000 €** • *Danse sur Glace* **40 400 €** • *USMB Passy Saint-Gervais* **10 000 €** • *La Montagn'hard* **2 000 €**
Mont Blanc Hockey Club **75 000 €**
Mont-Blanc Natation **5 000 €**
Open Sports 74 **10 000 €** • *Secours en Montagne* **1 500 €** • *Ski club de St-Gervais* **66 000 €** • *Ski club de St Nicolas* **12 000 €** • *Société de pêche et pisciculture* **1 100 €** • *Sporting Hockey-Club mineur* **35 000 €** • *Sporting Hockey-Club PES* **25 000 €** • *Tennis club Passy - St-Gervais* **7 000 €** • *Trailers du Mont Blanc - Ultra trail* **2 000 €** • *USMB Gymnastique* **500 €**

ÉDUCATION

Enfants du Tarchet école du Mont-Joly **1 000 €** • *ALPES St-Gervais* **3 100 €** • *Comité des classes de découverte* **6 000 €** • *Comité des classes transport à la journée* **3 000 €** • *Sou des Écoles du Fayet* **2 500 €** • *Association sportive collège Varens* **400 €** • *Association Sportive du Lycée du Mt-Blanc* **450 €** • *FSE du Collège Émile ALLAIS (Rochebrune)* **110 €** • *Foyer socio-Éducatif - collège Varens* **380 €** • *Foyer socio-éducatif Lycée du Mont-Blanc* **400 €** • *lycée du Mt Blanc devoir de mémoire* **200 €** • *Lycée privé Combloux* **130 €** • *Prévention Routière* **100 €**
USEP Le Fayet **500 €** • *Élan Sportif St Joseph* **140 €**

CCAS – SOCIAL

A.P.E.I. du clos fleuri **500 €**
ADMR Valmontjoie **14 192 €**
La goutte d'eau **500 €**
U.N.A.F.A.M. 74 **1 000 €**
Banque alimentaire de Haute-Savoie **600€**
G.N.P.E.A. **100 €** • *C.L.S.H. du FAYET* **25 600€** • *Association Cantonale d'aide alimentaire* **500 €** • *A.N.P.A.A. 74* **150 €**
M.J.C. (Atelier de lecture) **1 000 €**
M.J.C. (aide au CLSH des vacances) **11 500 €** • *M.J.C. (aide au CLSH du mercredi)* **1 400 €** • *M.J.C. (Club de l'Amitié)* **1 000 €** • *Alzheimer Haute-Savoie* **300 €** • *Hélianthème* **500 €** • *Secours Catholique* **250 €** • *Association « Nous aussi »* **150 €** • *Espoir 74* **500 €**
AFR Club de l'Amitié de Saint-Nicolas de Véroce **700 €** • *Accueil Jules Ferry* **600 €**
Association « Vie Libre » **150 €** • *Enfants cancer santé* **200 €** • *« Les Papillons de Charcot »* **1 000 €**

CULTURE

Le Nid à ressort **4 700 €**
Amicale des Sapeurs Pompiers **2 500 €** • *Amicale du Personnel Communal* **4 000 €** • *Anciens combattants de St Gervais*
Anciens AFN - section UDC **200 €** • *Association Familles rurales* **500 €** • *Improjet « Les Estivales de Saint-Gervais »* **1 000 €** • *Jeunes sapeurs pompiers Saint-Gervais* **1 000 €** • *Jeunes sapeurs pompiers Passy / Le Fayet* **200 €**
Petit Train Parc Thermal **1 000 €**
Batterie Fanfare « La Renaissance » **4 000 €**
Chorale Montjoie **1 000 €** • *Comité de Jumelage* **8 000 €** • *École de musique* **63 894 €** • *Harmonie Municipale* **7 650 €**
MJC **181 579 €** • *Montagne en pages - Salon du livre de montagne* **800 €** • *Mont Blanc Photo festival* **5 000 €** • *Musique en vie* **3 000 €**
Saint Nicolas Parade **1 500 €** • *Patrimoine vivant* **1 000 €** • *Sole Petuis* **1 000 €**
Kill Art Factory **4 000 €**

MANIFESTATIONS

La Chamoschire **5 800 €**
Fête des bûcherons **800 €**

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ LOCALE

Hors part départementale transférée à la Commune depuis 2011 pour la taxe d'habitation (6,54 %), la taxe foncière non bâti (2,15 %) et la contribution foncière des entreprises (6,04 %).

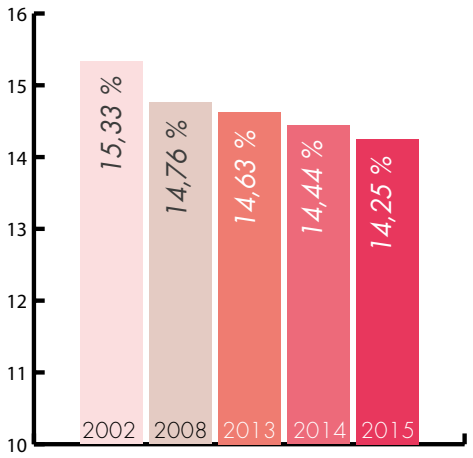

TAXE D'HABITATION

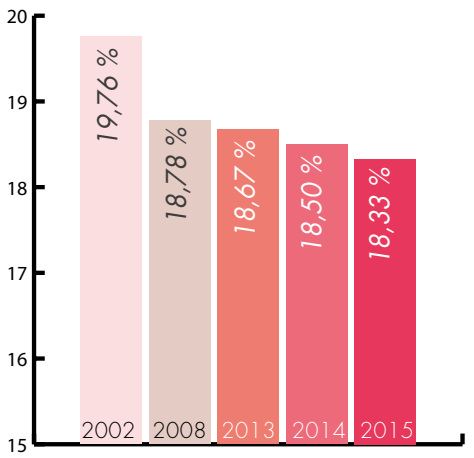

TAXE FONCIÈRE

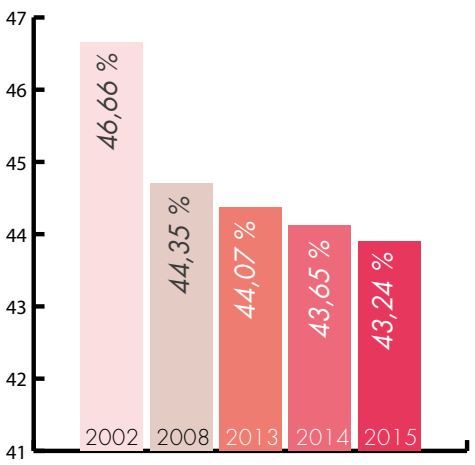

TAXE FONCIER NON BÂTI

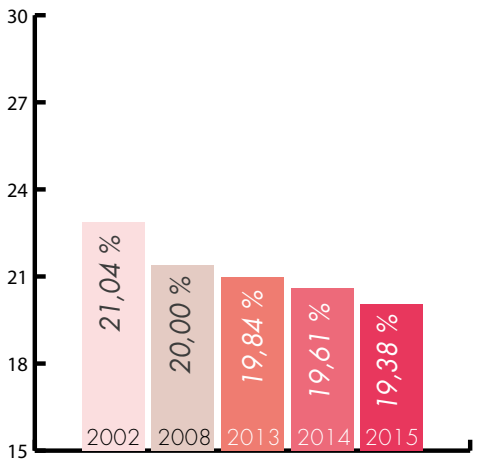

CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES - EX TAXE PROFESSIONNELLE

RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU BUDGET PRINCIPAL PAR HABITANT

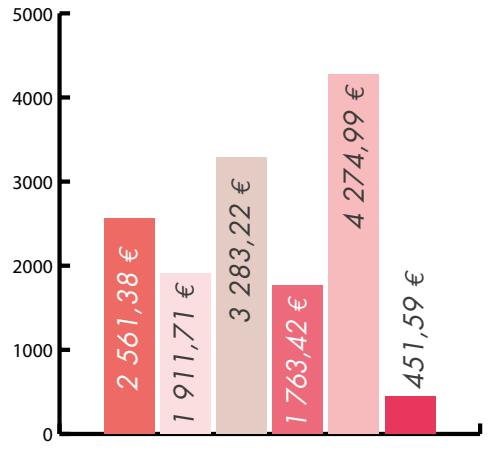

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

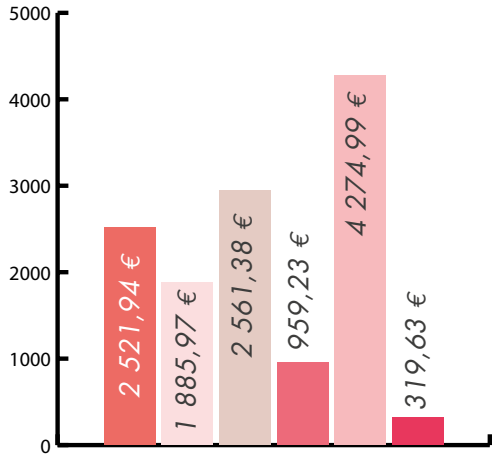

BUDGET PRIMITIF 2015

- *Dépenses réelles de fonctionnement*
- *Produit des impositions directes*
- *Recettes réelles de fonctionnement*
- *Dépenses d'équipement brut (investissements)*
- *Encours de dette*
- *Dotation globale de fonctionnement*

COL DU MONT-LACHAT :
DÉMOLITION DE L'ANCIENNE SOUFFLERIE

Verrue dans le paysage, stigmate d'une époque où l'homme avait moins conscience de la fragilité des milieux d'altitude, l'ancienne soufflerie militaire du Mont-Lachat a vécu ses dernières heures ce printemps avant le lancement, le 20 juin 2015, d'un chantier exemplaire et unique de démolition et de renaturation du site. L'objectif est simple : rendre le lieu à la nature et redonner toute sa place à l'exceptionnelle pelouse alpine qui, à cette altitude, est la seule végétation qui résiste.

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE AU CŒUR DU SITE CLASSÉ DU MONT-BLANC

La soufflerie est implantée à 2 017 mètres d'altitude au niveau du Col du Mont-Lachat. Les paysages alentours sont ouverts et marqués par une végétation caractéristique de l'étage subalpin. À quelques minutes de là, se trouve le sommet du Mont Lachat et son panorama à couper le souffle. De l'autre côté du col, la pente se fait plus raide et on accède à l'étage alpin avant d'atteindre l'étage nival, celui des neiges éternelles et qui va jusqu'au sommet du Mont Blanc, à 4 810 mètres d'altitude.

UN BÂTIMENT HISTORIQUE CONSTRUIT À LA FIN DES ANNÉES 30

Desservie par le Tramway du Mont-Blanc, la soufflerie a été construite à partir de 1937 par la Société Nationale de Construction de Moteurs d'Aviation (SNECMA) dans le but de tester en altitude et dans des conditions de froid, les moteurs à explosion. En 1940, elle est occupée par l'établissement de recherches aéronautiques de Toulouse.
Quinze ans plus tard, un bail est passé entre la Commune et l'État et le site est investi par l'autorité militaire pour créer un laboratoire d'essais des moteurs d'avion. La soufflerie est désaffectée en 1969 et les bâtiments reviennent à la Commune.

UN CHANTIER UNIQUE AU MONDE À 2 000 MÈTRES D'ALTITUDE

Installée au col du Mont-Lachat sur la partie Est du massif du Prarion, l'ancienne soufflerie militaire est située au cœur du site classé du massif du Mont-Blanc dont le classement date de 1951. À ce titre, sa démolition fait l'objet d'une demande d'autorisation relevant de la compétence du Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie accordée en date du 28 mars 2014.
Le permis de démolir a ensuite été délivré le 25 avril 2014. Si l'autorisation de travaux en site classé est sans limite de durée, la durée de validité du permis de démolir est de deux ans. Par ailleurs, toute destruction d'espèce protégée est soumise à autorisation. Le maître d'ouvrage a missionné l'association Asters pour établir un pré-diagnostic qui a pu conclure en l'absence de telles espèces.

UN DÉFI TECHNIQUE ET HUMAIN RELEVÉ PAR LES ENTREPRISES DU BTP

Le chantier de démolition est conduit sur un site à la topographie accidentée et traversé par des randonneurs. À une telle altitude, il représente un véritable défi technique et humain. L'entreprise de BTP Benedetti Guelpa et ses sous-traitants réalisent les travaux de déconstruction du bâtiment en prenant toutes les précautions pour limiter les nuisances sur l'environnement et n'engendrer aucun risque pour les personnes. Un périmètre d'intervention a été sécurisé, le sentier a été détourné et balisé par les services techniques. Grâce à l'expertise du bureau d'études indépendant d'ingénierie Ingeos, un processus strict a été établi pour le traitement de l'amiante (certification AFNOR) et l'évacuation des matériaux contenant du plomb. Une fois les phases de déconstruction et dépollution achevées, les entreprises procèderont au remodelage et à la renaturation du site en étroite collaboration avec le bureau d'études ABIES et les ingénieurs de la société JAM.

LE TRAMWAY DU MONT-BLANC : MAILLON ESSENTIEL DU CHANTIER

Afin de limiter les nuisances des moteurs de chantier sur l'écosystème du massif, le transport est opéré depuis Le Fayet pour les engins et le matériel et à partir du col de Voza pour les déchets et le personnel, par le Tramway du Mont-Blanc, propriété du département de la Haute-Savoie. La Compagnie du Mont-Blanc exploitant du TMB, participe au projet en mobilisant l'ensemble de ses équipes et de ses trains jusqu'à hauteur de 200 000 €. Cette action s'inscrit parfaitement dans le respect des objectifs environnementaux de la Compagnie du Mont-Blanc.

WWF : SOUTIEN INCONTOURNABLE DU PROJET

Le sport a un impact sur notre environnement. A travers le Pandathlon, le WWF France encourage une pratique responsable du sport en

MILITAIRE ET RENATURATION DU SITE

démontrant que l'on peut organiser un événement sportif avec un impact minimum et toutes les équipes participant à l'événement collectent des fonds qui financent en partie le chantier de réhabilitation du site du col du Mont Lachat. Sa 3e édition s'est tenue du 26 au 28 juin 2015 à Saint-Gervais.

GOUVERNANCE PARTICIPATIVE : LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES APPORTENT LEUR EXPERTISE

L'étude des caractéristiques du substrat et des espèces a permis de définir le type de renaturation du site (composition du sol, profondeur du substrat et nature des espèces à réensemencer). L'étude préalable à la démolition comprend l'étude élargie du site d'intervention dans le but d'évaluer les capacités de récupération de terre végétale sur place. Le maître d'ouvrage s'inscrit dans le programme expérimental INTEREG SEMENCES conduit par la Société d'Économie Alpestre. Il s'agit de procéder à la récolte de semences sur place pour permettre, au terme de la remise en forme de la topographie, de réensemencer le sol avec des plantes indigènes dès septembre 2015.
Enfin, même si le site n'est pas directement concerné par des zones de protection naturelles particulières, la prochaine valorisation du site en Espace Naturel Sensible s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et répond à trois objectifs : l'acquisition d'une meilleure connaissance du patrimoine naturel de la Haute-Savoie, la préservation des espaces naturels et la sensibilisation. Dans le cadre d'une véritable gouvernance participative, le projet est soutenu et enrichi par les associations de protection de l'environnement que sont Mountain Wilderness et proMONT-BLANC.

LE SITE RENDU À LA NATURE

Le site du col du Mont-Lachat sera non seulement débarrassé de toute construction humaine, mais tout un processus de renaturation du site lui rendra son aspect naturel. Les randonneurs auront encore plus de plaisir à se rendre sur les lieux et sur le proche sommet du Mont-Lachat d'où le panorama à 360° est exceptionnel.

Cérémonie officielle de lancement du chantier

L'ensemble des acteurs impliqués dans le projet ont fait le déplacement pour une cérémonie symbolique de démarrage des travaux qui a eu lieu le 20 juin 2015. Une occasion pour les officiels de rappeler le caractère exemplaire et unique du chantier à travers les interventions de Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais et Conseiller départemental du Canton du Mont-Blanc, de Jean-Claude Carle, Sénateur de la Haute-Savoie, de Jean-Christophe Poupet, représentant du WWF, de Mathieu Dechavanne, Président directeur général de la Compagnie du Mont-Blanc et Georges-François Leclerc, Préfet de la Haute-Savoie.

Les élus, venus de toute la Haute-Savoie, ainsi que la centaine d'invités, ont appris en avant-première la nouvelle historique annoncée par le Préfet. Au nom de Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le Préfet Leclerc a annoncé la décision de l'État de renoncer à la démolition de l'ancien refuge du Goûter en « échange » de la démolition de la friche du Mont-Lachat, de l'exemplarité du chantier et de la renaturation du site.

FINANCEMENT : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, WWF, LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC ET L'ÉTAT À TRAVERS LA DREAL ONT RÉPONDU PRÉSENT

Sur un budget d'environ **1 000 000 €** que représentent la destruction des bâtiments de l'ancienne soufflerie militaire et la renaturation du site, le Conseil départemental de la Haute-Savoie apporte **520 000 €**. Grâce à l'organisation annuelle du Pandathlon à Saint-Gervais, le WWF France a quant à lui levé **120 000 €** pour participer à l'effacement de cette friche industrielle. L'État à travers la DREAL, participe à hauteur de **15 000 €** aux études qui ont permis à cette opération de se revendiquer exemplaire. La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc participe à hauteur de **10 000 €** au titre des actions Espace Mont-Blanc. Les travaux (hors transport), réalisés par l'entreprise Benedetti Guelpa et ses sous-traitants, représentent une charge de **780 000 €**, auxquels viennent s'ajouter **2 640 €** pour la réalisation des plans 3D du bâtiment par la société ARPENTAGE et **4 590 €** pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantiers de bâtiment (obligatoire depuis 1995) confiée à SPS VERITAS.
Les dépenses liées à l'utilisation du TMB pour le transport du personnel, du matériel et des matériaux sont pris en charge par la Compagnie du Mont-Blanc jusqu'à **200 000 €**. La part communale correspond au préfinancement de la TVA qui sera remboursée en 2016 dans le cadre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), soit une opération qui n'engage pas les finances des Saint-Gervolains.

BILAN DE SAISON HIVER 2014/2015

UNE FRÉQUENTATION EN AUGMENTATION MALGRÉ UN DÉBUT DE SAISON SANS NEIGE

La société COMETE réalise en début de saison des prévisions de fréquentation des hébergements, et un bilan en fin de saison. Cela permet de connaitre l'évolution de la fréquentation, et d'adapter les actions de promotion des professionnels et de l'office de tourisme. La saison d'hiver 2014/2015 a été marquée par le déficit d'enneigement durant la semaine de vacances de Noël. Malgré cela et la perte de lits (fermeture notamment de l'hôtel « Le Chalet Rémy », et du centre de vacances « Les Emmanuels ») la station a enregistré une augmentation de sa fréquentation de 2,6 %.

Cet hiver, l'agence Switch a quant à elle mené une étude sur le profil et le comportement des clients de la station. L'intégralité de cette étude est disponible à l'office de tourisme. Elle peut permettre aux acteurs du tourisme de Saint-Gervais d'adapter leur offre aux attentes des clients de Saint-Gervais.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'HIVER 2014/2015 :

- Une baisse de **-114 lits** professionnels **(-2,5 %)**
- Une hausse de fréquentation de la station de **+2,6 %**
- **+0,5 %** de séjours professionnels, malgré une baisse de **-2,5 %** du nombre de lits
- **+3,9 %** de séjours diffus malgré une baisse de **-0,6 %** du nombre de lits
- À noter l'amélioration des performances commerciales des résidences de tourisme et des centres de vacances cet hiver
- Un rendement des lits des particuliers de **5,4** semaines, de **4,2** semaines en agences immobilières et de **9** semaines en résidences de tourisme
- Des évolutions de fréquentation différentiées selon les périodes :
- **-1,6 %** pour Noël/Nouvel An
- **+11,4 %** pendant les vacances d'hiver
- **+1,1 %** pendant les vacances de printemps
- **-2,5 %** pendant les inter-vacances de janvier / début février et de mars / avril
- une part de marché de la clientèle étrangère de **14 %**
- une baisse de **-3,3 %** des journées de ski vendues (hors forfaits saison), en raison de l'impact des aléas climatiques sur le début de saison ; **-3,5 %** de ski de séjour et **-2,9 %** de ski journée

Pass Loisirs Val Montjoie 2015

Afin de renforcer l'attractivité du Val Montjoie, les Communes des Contamines Montjoie et de Saint-Gervais les Bains ainsi que les sociétés de remontées mécaniques STBMA et SECMH se sont unies pour renouveler le produit touristique PASS LOISIRS VAL MONTJOIE créé au printemps 2013. Ce produit regroupe une multitude d'activités sportives, culturelles et de loisirs dans le Val Montjoie avec notamment l'accès aux remontées mécaniques de tout le domaine Évasion, la piscine de Saint-Gervais ou encore la Maison Forte de Hautetour. Ses tarifs attractifs sont destinés aux touristes avec une formule semaine et aussi aux habitants avec une offre saison. Le Pass Loisirs a su évoluer avec son temps grâce au Pass Tribu qui remplace le pack famille. Désormais plus besoin du livret de famille pour profiter de tarifs avantageux !

Le Pass Loisirs donne l'accès aux remontées mécaniques de tout le domaine Évasion. Vous êtes en famille? Optez pour le Pass Tribu.

SAINT-GERVAIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Saint-Gervais Mont-Blanc vient de dépasser le cap des 20 000 fans sur Facebook. La station, qui s'est lancée sur les réseaux sociaux en 2012, a connu un véritable succès en cette saison 2014/2015, avec près de 10 000 fans recrutés en moins d'un an. Cette accélération a été possible grâce au travail conjoint de l'office de tourisme, des remontées mécaniques, et de leur nouvelle agence We Like Travel. Cette agence de communication spécialisée sur les réseaux sociaux et le tourisme a mis en place plusieurs dispositifs publicitaires pour cibler les bonnes personnes et constituer une communauté d'ambassadeurs très active. Exemple au mois de mai, où le dispositif en place a permis de toucher plus de 220 000 personnes adeptes de Saint-Gervais ! L'animation de la page Facebook et du compte Twitter est également assurée par We Like Travel, qui sélectionne et diffuse au plus grand nombre les meilleurs contenus photos et vidéos de Saint-Gervais. Le lancement d'un compte Instagram est en cours, pour suivre la forte audience de ce réseau social et compléter l'arsenal numérique de la station. Dès le mois d'Août, c'est l'Office de tourisme, en collaboration étroite avec la STBMA, qui reprendra la gestion complète des réseaux sociaux.

Label famille plus

La Commune de Saint-Gervais a passé avec succès son audit de renouvellement du label « Famille Plus » le 19 mars dernier. Ce label de plus en plus reconnu au niveau national assure aux familles un accueil adapté et des services ou prestations spécifiques « famille ». Il est accordé pour une période de trois ans aux Communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et des enfants. La Commune s'est engagée dans une démarche qualité et œuvre depuis plusieurs années à améliorer l'accueil des familles. Le label Famille Plus engage la station à fournir aux familles :

- un accueil personnalisé pour les familles
- des animations adaptées pour tous les âges
- du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
- des activités pour petits et grands à vivre ensemble ou séparément
- tous commerces & services sous la main
- des enfants choyés par nos professionnels

Tous ces services et activités sont regroupés dans le « Guide Famille Plus » à destination des enfants de 3 à 12 ans (renseignement à l'Office de tourisme).

Tchikidan

L'unique représentation de TCHIKIDAN, le grand opus en Dogorien pour Chœur d'enfants, solistes et orchestre à vent d'Étienne Perruchon a eu lieu le 13 juin 2015 à la patinoire devant plus de 1400 personnes. Cette œuvre est la suite logique de DOGORA, qui a fait connaitre le compositeur, enfant du pays, dans le monde entier. Initié par l'École de Musique du Val Montjoie, cet opéra pour enfant a trouvé tout son éclat. Le pari était audacieux : réunir 250 enfants de toutes les écoles du Val Montjoie, des Écoles de Musique de Saint-Gervais et de Domancy, auditionner les 13 solistes, associer les enfants de l'IME de Megève, sans oublier les musiciens de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais, autour d'un vrai projet musical et pédagogique. Dirigé et coordonné par Jean-Guy Braux, 300 musiciens ont fait vibrer la patinoire par des jeux de lumière et de sonorisation. Étienne Perruchon a fait répéter le public, qui a repris à l'unisson « DJIA », la pièce finale du concert. Une belle réussite et l'occasion de rappeler qu'il est primordial que l'École de Musique, en tant que médiateur culturel dans les établissements scolaires, se présente comme force de proposition de projets.

© Pascal Deloche

© Guillaume BORGA

La DMJ version hiver

La Diagonale du Mont-Joly
a revêtu son manteau blanc

Plus de 70 sportifs se sont retrouvés sur les pentes du Mont-Joly le 28 janvier 2015 pour la version hivernale de la DMJ. Cette fois, ils ont échangé leurs baskets pour des peaux de phoque. Le parrain de l'épreuve, Mathéo Jacquemoud, champion du monde de la discipline a fait venir le gratin mondial du ski alpinisme pour cette course nocturne. Après avoir rallié les Chattrix (1 200m) à L'épaule (2 100m), tous les participants se sont retrouvés au restaurant le schuss pour un moment convivial inoubliable avec les bénévoles.

Les ski-clubs, les associations locales, l'office de tourisme, les commerçants, les écoles de ski, les remontées mécaniques, les services techniques de la Commune, et les bénévoles ont contribué à la réussite de ce nouvel événement sportif. C'est d'ailleurs la recette du succès de la DMJ été, comme hiver. Rendez-vous le samedi 12 septembre 2015 pour la deuxième édition de la version été!

La Chamoschire
fête ses soixante ans

Le groupe folklorique « La Chamoschire », nom patois qui signifie «la montagne aux chamois» est né en 1955 à l'initiative de l'abbé Charpin et Gisèle Thèvenot. Le répertoire des danses du Val Montjoie a été appris principalement auprès de René Perroud, Noé Delachat, Fernand Rosset, André Bochatay, Roger Bessat et complété par des danses de Seytroux, Nancy sur Cluses et Héry sur Ugine. Madame Bignami jouait du violon et a retranscrit les musiques en partitions, accompagnée à l'accordéon. Au cours des ces décennies de nombreuses sorties ont eu lieu en France et aussi dans toute l'Europe. Aujourd'hui encore, le partage de ces traditions perdure au sein du groupe. La fête de la Rioule les 22 et 23 août 2015 et l'exposition de costumes de cet été en témoignent et sont l'occasion de fêter les soixante années d'existence du groupe.

Mont-Blanc d'Humour
31e édition

Shirley Souagnon, Catherine Verjus, Présidente du Festival, Catherine Salvador, Maraine du Festival,Kallagan, Antoinette Colin, Présidente du Jury.

Durant sept jours de compétition, la scène du Théâtre Montjoie a vu défiler sur ses planches les comédiens sélectionnés pour le Prix Salvad'Or de cette édition 2015.

Considérés comme les meilleurs de la nouvelle scène humoristique française, étaient en compétition cette année : Guillaume Meurice, Kallagan, Béatrice Facquer, Daniel Camus, David Bosteli et Frédérick Sigrist.

Les membres du jury : Antoinette Colin, Isabelle Layer, Pascale Reynaud et Claudia Tagbo ont eu le plaisir d'annoncer que **Kallagan** avait remporté le **prix Salvad'Or** de cette 31e édition. Doublement récompensé, Kallagan s'est également vu décerner le **prix du Public**.

MONT-BLANC PHOTO FESTIVAL

4 juillet-
20 septembre

Le photographe vosgien Vincent Munier qui trimballe sa solitude et son objectif dans les parties les plus extrêmes du monde, dans les terres les plus hostiles, est l'artiste « carte blanche » mais aussi membre du Jury de cette 5e édition. Les clichés du monde animal de Vincent Munier seront exposés dans les 5 Communes partenaires, Sallanches, Combloux, Megève, Saint-Gervais et Les Contamines-Montjoie. À la Maison Forte de HauteTour de Saint-Gervais, vous retrouverez la sélection officielle issue du concours Réponses Photo, mais aussi, Simon Beck, l'artiste anglais à résidence, qui a réalisé une immense œuvre « Snow Art ». Une édition particulière qui sera aussi l'occasion de rendre hommage à Patrice Dominguez.

LES INDÉZIKABLES

24-25 juillet

Cette année encore, les Indézikables vous feront partager la richesse de la scène actuelle. Le vendredi 24, la soirée débutera avec Filastine, artiste globe-trotter, suivi de la Fine équipe. Pour clôturer la soirée, Brain Damage & Vibronics, ou la naissance d'une troisième entité non répertoriée from Jamaica. Le samedi 25 débutera avec les locaux Klint. Viendra le tour de Eye's shaker, groupe atypique qui laisse rarement indifférent. Ensuite, c'est le tour des Toybloid avec un rock nerveux et sexy. Et l'apothéose, Lofofora. 25 ans… Vingt-cinq ans que Lofofora essaime ce composé de métal-punk aux embruns groove, et doté de conscience.
Un quart de siècle qui parle à nos ventres rock et à nos âmes citoyennes.

LA NUIT DES ORIGINES DE L'UNIVERS

12-13 juillet

Avant le rendez-vous international sur le climat (COP 21) qui se tiendra à Paris fin novembre, Saint-Gervais Mont-Blanc accueille sa conférence sur le réchauffement climatique dimanche 12 juillet, à 17 heures à l'Espace Mont-Blanc, en présence de Jean Jouzel, climatologue, vice-président du GIEC, Prix Nobel de la Paix en 2007. Ce sera l'occasion de s'interroger sur le regard qu'il convient de poser sur les glaciers Alpins, grâce à l'exposition de photos d'Aurore Bagarry, dont le projet a reçu en 2013 le soutien du Centre National des Arts Plastiques et de la Commune de Saint-Gervais. Deux journées pour voyager aussi dans les étoiles avec Benoît Reeves, des observations du soleil et des animations astronomiques pour les enfants.

ÉVÉNEMENTS

4 juillet
INSTANT TRAIL
Saint-Nicolas-de-Véroce

4 et 5 juillet
LA MONTAGN'HARD
7e édition du Mont-Joly
Ultra Tour
Saint-Nicolas-de-Véroce

10 juillet
CONCERT FESTIVAL DU BAROQUE
Église baroque de Saint Nicolas de Véroce

12 juillet et 13 juillet
LA NUIT DES ORIGINES DE L'UNIVERS
Esplanade Marie Paradis

13 juillet
CONCERT D'ÉTÉ DE L' HARMONIE MUNICPALE
Esplanade Marie Paradis

13 au 19 juillet
13E OPEN DE TENNIS DE SAINT-GERVAIS MONT-BLANC
Sporting Club

14 juillet
FESTIVITÉS DU 14 JUILLET
Promenade du Mont-Blanc

15 juillet
CONCERT LES PETITS CHANTEURS D'AIX EN PROVENCE
Théâtre Montjoie

17 juillet
PROJECTION DU FILM LE MONDE DE GASTON REBUFFAT
Théâtre Montjoie

19 juillet
12E RANDONID'AIGLE
Parc Thermal
29E MONTÉE DU NID D'AIGLE
Parc Thermal

20 juillet
PROJECTION DU FILM PÂQUES AUX GRANDES JORASSES
Théâtre Montjoie

21 juillet
SALON BROCANTE ANTIQUITÉ
Promenade du Mont-Blanc
CONCERT PAR L'ENSEMBLE DE MUSIQUE ET CHANT AVEC SAMARA
Théâtre Montjoie

23 juillet
RELAIS NOCTURNE DU FAYET

24 juillet
PROJECTION DU FILM LES VOYAGEURS DU MONT-BLANC
Théâtre Montjoie

24 et 25 juillet
FESTIVAL DE MUSIQUE LES INDÉZIKABLES
Parc Thermal du Fayet

28 juillet
SALON BROCANTE ANTIQUITÉ
Promenade du Mont-Blanc
PIÈCE DE THÉÂTRE DEUX MOI SOUS UN TOIT
Théâtre Montjoie

29 juillet
COSMO JAZZ FESTIVAL
Le Prarion

30 juillet
RELAIS NOCTURNE DE SAINT NICOLAS DE VÉROCE

31 juillet
PROJECTION DU FILM LE MONDE DE GASTON REBUFFAT
Théâtre Montjoie
CONCERT D'ÉTÉ DE L'HARMONIE MUNICIPALE
Esplanade Marie-Paradis

2 août
FÊTE DU VILLAGE DE SAINT NICOLAS DE VÉROCE
Saint-Nicolas-de-Véroce
FÊTE DES GUIDES
Promenade du Mont-Blanc

3 au 7 août
RENCONTRES MUSIQUE & PATRIMOINE
Saint Nicolas de Véroce

4 août
SALON BROCANTE ANTIQUITÉ
Promenade du Mont-Blanc

6 août
RELAIS NOCTURNE DU BETTEX - Le Bettex

7 août
PROJECTION DU FILM LES VOYAGEURS DU MONT-BLANC
Théâtre Montjoie

8 et 9 août
MATCH DE HOCKEY FÉMININ FRANCE VS SUISSE
Patinoire municipale de Saint-Gervais

10 au 16 août
FESTIVAL D'ART URBAIN KILL ART FACTORY
Le Fayet

13 août
RELAIS NOCTURNE DE SAINT-GERVAIS

13 au 16 août
BRADERIE DES COMMERCANTS
Saint-Gervais-les-Bains
BOURSE AUX MINÉRAUX
Espace Mont-Blanc

14 août
PROJECTION DU FILM LE MONDE DE GASTON REBUFFAT
Théâtre Montjoie

15 août
FESTIVITÉS DU 15 AOÛT
Promenade du Mont-Blanc

18 août
SALON BROCANTE ANTIQUITÉ
Promenade du Mont-Blanc
PROJECTION DU FILM PÂQUES AUX GRANDES JORASSES
Théâtre Montjoie

21 août
CONCERT FIN DE STAGE MUSICAL DU MONT-BLANC
Espace Mont-Blanc
DRÉ DANS L'PAVÉ
Promenade du Mont-Blanc

22 et 23 août
RENCONTRE FOLKLORIQUE LA RIOULE
Esplanade Marie Paradis

23 août au 25 août
CONCERTS TOURNÉE DES REFUGES 2015
Refuges et Théâtre Montjoie

28 août
PASSAGE DU 13E ULTRA-TRAIL DU MONT-BLANC ®
Saint-Gervais

6 septembre
CONCOURS ET FÊTE DES BÛCHERONS
Parc Thermal

12 septembre
2E ÉDITION DE LA DIAGONALE DU MONT-JOLY
Saint-Nicolas de Véroce

18 octobre
38E FOIRE AGRICOLE DE SAINT-GERVAIS

Les mardis - 7, 21 juillet - 4, 18 et 25 août
SUNSET ZUMBA PISCINE DE SAINT-GERVAIS

Les mercredis
LES MERCREDIS DES ENFANTS
Pendant les vacances scolaires
Renseignements à l'Office de Tourisme

Les jeudis
L'HEURE DU CONTE
Bibliothèque - pendant les vacances scolaires

CINÉMA
Théâtre Montjoie - toute l'année

Les vendredis - juillet/août
ATELIER FABRICATION DE FROMAGE
La Ferme des Roches Fleuries

PATRIMOINE ET EXPOSITIONS

du 4 juillet au 20 septembre
EXPOSITION LA VIE EN ROSE MARIE ET PATRICK BLIN
Saint-Nicolas de Véroce

9 juillet et 13 août
VISITE COMMENTÉE AUTOUR DU SECOURS EN MONTAGNE
Maison Forte de Hautetour

15/22 juillet et 5/19 août
VISITE GUIDÉE PILE PONT EXPO
Pile Pont Expo

19 juin au 12 juillet
EXPOSITION LIFAZ
Salle Géo Dorival

1er juillet au 29 août
EXPOSITION DE MURIEL MOLLIER-PIERRET ET GILLES FORAY
Bibliothèque

4 juillet au 20 septembre
MONT-BLANC PHOTO FESTIVAL
Maison Forte de Hautetour

10 juillet au 27 septembre
EXPOSITION HOUSE OF CARDS
Pile Pont Expo

12 juillet lundi 13 juillet
EXPOSITION DE PHOTOS DE GLACIERS D'AURORE BAGARRY
Espace Mont-Blanc

15 juillet au 26 juillet
EXPOSITION DE CLOE ST
Salle Géo Dorival

15 juillet au 30 août
EXPOSITION LES COSTUMES DU VAL MONTJOIE
Salle de La Chamoschire

7 au 16 août
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE NOUS SOMMES CUBAINS
Salle Géo Dorival

19 août au 31 août
EXPOSITION CIMES ET NUAGES AU PAYS DU MONT-BLANC
Salle Géo Dorival

5 au 13 septembre
EXPOSITION PHOTOS OBJECTIF OISEAUX DE PIERRE BEAUCOURT
Salle Géo Dorival

19 et 20 septembre
JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les mardis
VISITES DU PATRIMOINE DE SAINT-GERVAIS

Les jeudis
VISITE GUIDÉE DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR

Les vendredis
VISITES GUIDÉES DE L'ÉGLISE DE ET DU MUSÉE DE SAINT-NICOLAS DE VÉROCE

Tout l'été
EXPOSITION EN PLEIN AIR KAVIIIK SINGULIERS... SINGULIERS !
Parc Thermal

Programmation sous réserve de modifications

RÉVISION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE.

Une étape importante a été franchie pour la révision n°2 du P.L.U : la présentation du nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D) aux personnes publiques associées ainsi qu'au Conseil municipal pour le débat d'orientation qui a eu lieu le 8 avril 2015. Ce nouveau P.A.D.D reprend en grande partie les orientations du P.L.U actuel, mais en les précisant et en les complétant sur certains thèmes comme le développement d'un tourisme doux, diversifié et respectueux de l'environnement sur le territoire communal, la confortation d'une vie de village agréable et animée en misant notamment sur l'accueil de jeunes actifs et la confortation des activités commerciales et artisanales. L'accent est aussi mis sur le maintien et le développement d'une agriculture de montagne dynamique, le renforcement de la qualité environnementale et paysagère du territoire, ainsi que sur la protection et la mise en valeur du patrimoine. Ce nouveau P.A.D.D s'inscrit dans le strict respect de la loi Montagne et du Grenelle de l'environnement. La révision du P.L.U ne prévoit pas de nouveau développement de l'urbanisation, il affirme la protection des espaces agricoles ainsi que les zones naturelles qui jouent le rôle de coupure d'urbanisation. La dernière étape est engagée, elle porte sur la finalisation des pièces réglementaires du P.L.U, à savoir le zonage et le règlement, pour les adapter aux nouvelles orientations définies dans le cadre de la révision, en vue de la présentation du dossier complet, lors d'un prochain Conseil municipal qui sera invité à voter pour arrêter le P.L.U révisé avant qu'il soit transmis, pour avis, aux personnes publiques associées et consultées, puis soumis à l'enquête publique qui devrait avoir lieu au début de l'année 2016.

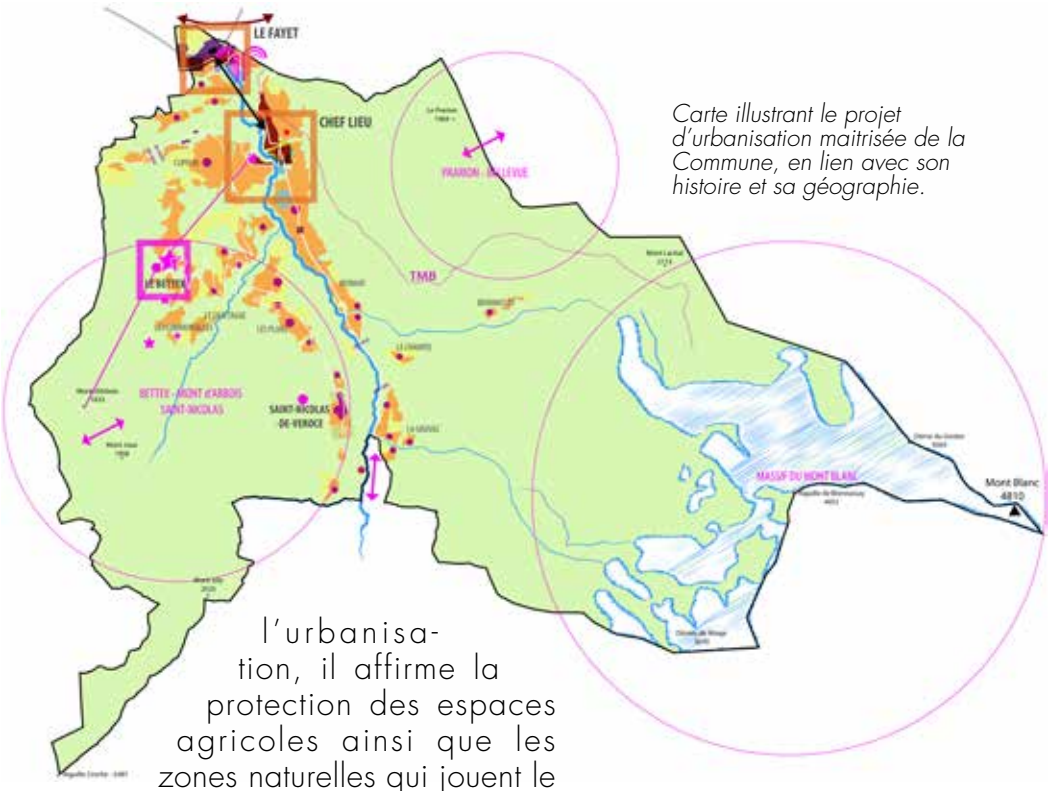

Carte illustrant le projet d'urbanisation maitrisée de la Commune, en lien avec son histoire et sa géographie.

Retour sur les inaugurations

▶ *16 janvier 2015 : inauguration du nouveau télésiège 6 places du Mont-Joux et de l'établissement La Folie Douce.*

▼ *9 janvier 2015 : inauguration des enneigeurs du Plateau de la Croix et de la piste de retour à ski au village de Saint-Nicolas de Véroce.*

ARRIVÉES 2015

Émilie Fèvre
Directrice des ressources humaines depuis le 1er février 2015. Arrive de la Mairie de Sallanches.

David Page
Directeur général des services depuis le 1er février 2015. Arrive de la Mairie des Contamines.

Aurélie Viau
Adjointe au directeur des services techniques depuis le 1er mai 2015. Arrive du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Ils ont rejoint la Commune de Saint-Gervais : Aurélie Viau, David Page et Émilie Fèvre

Les retraités et médaillés à l'honneur lors de la soirée de voeux du Maire : Jacky Noël Delachat , Xavier Tilloy, Thierry Champs, Jean-Marc Peillex - Maire, Marie-Claude Sagetat, Marie-Josephe Brondex et Claude Jacquemoud.

DÉPART EN RETRAITE EN 2014

Jean-Claude Baret
Service Patinoire le 1er juillet 2014

Marie-Claude Sagetat
Service Restauration scolaire le 1er septembre 2014

Marie-Josephe Brondex
Entretien école et Bureau état-civil du Fayet le 1er octobre 2014

Brigitte Novareze
Entretien de la crèche des Croë le 1er octobre 2014

Claude Jacquemoud
Service Voirie le 1er décembre 2014

MÉDAILLES DU TRAVAIL 2014

Jacky Noël Delachat
Médaille d'honneur du travail Argent (20 ans)

Thierry Champs
Médaille d'honneur du travail Argent (20 ans)

Xavier Tilloy
Médaille d'honneur du travail Vermeil (30 ans)

AU PLAISIR DES JEUX
LA JOURNÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil municipal des enfants avait organisé le samedi 2 mai 2015 une journée intergénérationnelle d'animations au profit des activités des résidents des Myriams avec un programme d'activités variées pour tous les goûts et tous les âges. En début d'année, les enfants avaient passé une après-midi aux Myriams pour un tournoi de jeux avec les résidents de la maison de retraite et de là était née l'idée de cette journée commune d'animation. L'occasion pour les jeunes de côtoyer leurs aînés, de partager un repas convivial et d'échanger ensemble en s'amusant. À l'automne, les enfants remettront officiellement le chèque des bénéfices de la journée aux résidents des Myriams pour que ces derniers puissent réaliser des sorties ludiques. Merci et bravo aux enfants, à tous les bénévoles et à tous les participants !

Départ du cross en relais : des équipes de 3 composées d'un adulte, d'un enfant et d'un sénior ou d'un tout petit, ont réalisé un parcours dans le centre de Saint-Gervais, fortement soutenus par les résidents des Myriams restés à l'EHPAD.
Bravo aux parents qui ont joué le jeu avec les enfants, et surtout aux mamans !

Enfants et adultes sont prêts pour entamer une journée de jeux et de partage.

Après la course et un repas canadien convivial, tous les participants se sont attelés aux différents jeux d'adresse et de patience. Le chamboule-tout a eu un très grand succès.

École Marie Paradis
Inauguration du restaurant scolaire et de la cuisine centrale

Au sein du projet de restructuration de l'École Marie Paradis, plusieurs tranches de travaux ont été planifiées. Si l'ensemble du projet sera prêt pour la rentrée scolaire de septembre 2015, certains équipements sont déjà en service depuis le mois d'avril, comme par exemple les classes de maternelle, la cuisine centrale et le restaurant scolaire.

La cuisine centrale et le restaurant scolaire ont été inaugurés le 17 avril 2015 et ont ouvert dans la foulée.

La nouvelle cuisine centrale est située dans l'ancienne caserne des pompiers, elle donne directement sur le parking de la MJC ce qui permet une rotation aisée des livraisons et des expéditions. Elle a été conçue pour un volume de 650 repas par jour, livrables en liaison chaude dans toutes les écoles de la Commune ainsi qu'à la crèche et dans les centres de loisirs de Saint-Gervais et du Fayet. Tous les repas sont cuisinés le jour même et livrés par les services municipaux. La cuisine centrale flambant neuve répond aux toutes dernières normes en vigueur, qu'il s'agisse de sécurité alimentaire ou d'économies d'énergies.
De son côté, le restaurant scolaire est construit en superstructure de la cuisine centrale et avec un accès de plain pied depuis l'école. Le restaurant scolaire de l'École Marie Paradis sert environ 150 repas chaque jour. Comme les autres points de distribution, il est « livré » en fin de matinée et les repas sont remis à température sur place. La seule différence est que la livraison se fait par un monte-charge plutôt qu'une camionnette puisqu'il n'y a qu'un étage à franchir entre la cuisine et le restaurant.
Là aussi, tout a été pensé pour améliorer le confort des enfants et du personnel : les matériaux les plus efficaces pour l'insonorisation acoustique ont été utilisés. Les enfants de maternelle et d'élémentaire déjeunent dans deux salles différentes, chacun à leur rythme. Une des volontés de l'équipe municipale est que le service des enfants se fasse à table et non par le biais d'un self, pour plus de convivialité.
À compter de la rentrée scolaire de septembre 2015, l'école entièrement réhabilitée sera mise en service, en particulier avec les classes d'élémentaire et les locaux de la périscolaire.

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS
liste de la majorité municipale conduite par Jean-Marc Peillex

AGIR CONCRÈTEMENT CONTRE LA POLLUTION

Rappelons tout d'abord que c'est à l'État que revient le rôle principal de lutter contre la pollution, protéger l'environnement et ainsi préserver la santé des populations. C'est l'État, via la préfecture, qui pilote le PPA, Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve. C'est lui qui, par exemple, peut interdire la circulation des poids lourds ou limiter la vitesse automobile lors de pics de pollution. Mais si la vallée a été précurseur avec la mise en place de ce plan lancé en 2012, le premier en France, il est aujourd'hui loin d'être suffisant.

Notre équipe municipale n'a pas attendu les reportages télévisés pour lutter à notre échelle contre la pollution : 1200 m² de panneaux solaires sur la patinoire ou à la piscine, circuit court pour le bois de nos forêts, enrobés écologiques, campagne "la montagne à l'état pur", bus aux dernières normes – euro 6 – pour l'ensemble des navettes, ou encore création du Facilibus transport à la demande, qui est désormais étendu à l'ensemble de la communauté de communes…

En janvier 2015, lors d'une réunion publique à l'espace Mont-Blanc (donc bien avant le reportage de France 2 si médiatisé depuis), à l'image du Fonds Air Bois créé par le PPA, Jean-Marc Peillex évoquait déjà l'idée d'un Fonds de Péréquation et de Solidarité Nationale pour financer la création d'un « Fonds Air Trafic » et d'un « Fonds Air Industrie » afin d'agir réellement sur les sources de pollution. Les principales sources pour les particules fines (PM10) sont d'après le diagnostic du PPA, le secteur résidentiel dont le chauffage domestique, mais aussi les transports et le secteur industriel… Ainsi, le Fonds Air Trafic aiderait les entreprises, notamment de BTP, ou les collectivités locales à changer leur flotte de véhicules les plus polluants. Idem pour le Fonds Air Industrie qui servirait à financer des actions pour limiter la pollution des entreprises. Des mesures pour concrètement parvenir à lutter contre la dégradation de l'environnement.

HALTE À LA DÉSINFORMATION

Des actions concrètes pour lutter contre la pollution, voilà notre ambition. Mais halte à la désinformation. Lors d'une récente rencontre avec Air Rhône-Alpes, il était expliqué aux élus des Pays de Savoie présents que la pollution au dioxyde d'azote et aux particules fines avait diminué de 40 % sur les douze dernières années ! Oui, -40 % depuis le début des années 2000 ! Alors, bien sûr, il faut continuer à se mobiliser, mais il faut aussi reconnaître les progrès déjà réalisés.

Quand l'opposition municipale sous-entend qu'il ne faudrait plus donner de nouveaux permis de construire pour lutter contre cette pollution, nous sommes surpris. Quel rapport entre les nouveaux permis de construire et la pollution ? Mais surtout est-ce à dire que les jeunes ne doivent plus pouvoir s'installer à Saint-Gervais ? Sont-ils condamnés à vivre ailleurs, plus loin dans la vallée ?

Ce n'est pas ce que notre équipe municipale veut pour l'avenir de notre commune.

Nous nous mobilisons chaque jour pour que la qualité de vie de Saint-Gervais soit préservée et que tous, résidents permanents et vacanciers, nous puissions en profiter pleinement.

ÉLAN CITOYEN
liste conduite par Laurent Duffoug-Favre

Un peu plus d'un an après les élections, les trois élus de l'opposition, en collaboration avec les membres de l'association ÉLAN CITOYEN, travaillent de concert pour que vive la démocratie dans notre commune :

- Notre combat pour faire valoir notre droit à enregistrer les séances publiques de conseils municipaux a permis d'apporter la transparence nécessaire au débat public.

- Nous apportons un angle de vue différent sur la gestion de notre collectivité lors de nos interventions en Conseil municipal et sur notre site Internet.

L'actuelle révision du P.L.U. imposée par la loi ALUR est un enjeu majeur pour l'avenir et n'échappera pas à notre vigilance.

Comment parler d'avenir sans évoquer notre projet de liaison câblée entre les thermes et le bourg, bien plus performante et beaucoup moins coûteuse qu'une liaison utilisant le TMB ? Notre projet aurait un double impact positif pour nos habitants : le nécessaire rapprochement du Fayet et du Bourg, associé à une réduction de la pollution liée aux transports.

Au plaisir de vous retrouver sur notre site ELANCITOYEN.FR pour consulter l'ensemble de nos analyses.

Charte vacances propres

Saint-Gervais a signé le 17 mars 2015 la charte Vacances Propres et s'engage à agir toujours plus pour la prévention des déchets sauvages. À travers la campagne « Geste Propres, Vacances Propres » l'association, aidée des collectivités locales, sensibilise toujours plus de vacanciers. Un exemple à Saint-Gervais : l'utilisation sur des événements comme le Critérium du Dauphiné, le Pandathlon, les mercredis des enfants où encore l'UTMB de collecteurs de tri prêtés par le SITOM et qui utilisent les fameux sacs « Vacances Propres », un jaune pour les recyclables, un rouge pour les ordures ménagères.

AD'AP : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

2015 était la date limite prévue par la loi pour rendre accessibles les établissements recevant du public (commerces, cabinets libéraux, etc.). L'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée va permettre à tous les gestionnaires et propriétaires de ces établissements de se mettre en conformité et d'ouvrir leurs locaux à tous. Il correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Il doit être déposé avant le 27 septembre 2015 en Mairie. Plus d'informations : www.accessibilité.gouv.fr

ERDF Prévenance travaux

ERDF a mis en place un nouveau service gratuit d'information par email qui vous permet d'être alerté personnellement d'une future coupure d'électricité à votre adresse pour raison de travaux. 15 jours avant la date des travaux, ERDF vous envoie par email des informations relatives à la nature des travaux, à leur localisation et aux horaires de coupure. Pour en bénéficier, rendez vous sur www.erdf-prevenance.fr. Ce service est développé dans le cadre d'une convention de partenariat entre Saint-Gervais et ERDF signée le 7 avril 2015.

Coup de jeune à l'Espace Mont-Blanc

La salle de l'Espace Mont-Blanc, qui a été construite dans les années 90, a bénéficié ces derniers mois d'un coup de jeune et accueille désormais manifestations et mariages dans un espace remis à neuf. Les toiles tendues de la salle principale ont été changées, les peintures ont été entièrement refaites, les sols ont été cirés, la machinerie de l'ascenseur à été changée et du matériel a été acheté pour améliorer les conditions de travail du personnel. Le recours aux entreprises et donc le coût de l'opération – de l'ordre de 20 000€ – a été limité grâce à la réalisation d'un maximum de travaux en régie.

Label S3A

La Mairie de Saint-Gervais est la première collectivité de Haute-Savoie labellisée par l'UDAPEI 74 pour l'accueil des personnes handicapées mentales. Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller départemental du Canton du Mont-Blanc, suit et soutient de longue date l'Udapei74 et l'Apei du Pays du Mont-Blanc. À ce titre, il a engagé la Mairie de Saint-Gervais dans une démarche d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap mental qui se concrétise par la remise du label S3A. Des actions concrètes de mise en accessibilité, telles que la formation du personnel, la mise à disposition du public de plaquettes explicatives ou encore la signalétique ont été mises en place.

Tags du pont de Saint-Gervais

C'est à l'huile de coude que les tags du Pont de Saint-Gervais ont enfin disparu, nettoyés par la société Dtag's de Thonon en février. Il aura fallu plus d'une journée, et surtout une facture de 1000 € à la charge du Conseil départemental, pour venir à bout de cette pollution visuelle inacceptable. Voilà les conséquences, plutôt salées, de 10 petites minutes d'amusement pour quelques uns… au détriment de tous.

MEDIALERT
MIEUX VOUS INFORMER PAR SMS OU MESSAGE VOCAL

Un système d'information par sms et, à défaut de numéro de portable, par message vocal a été mis en place par la Commune. **Pour bénéficier de ce service gratuitement, merci de nous retourner ce coupon-réponse par courrier, ou par email à mairie@saintgervais.com (ou sur papier libre).**

À renvoyer à : Mairie de Saint-Gervais
50 avenue du Mont d'Arbois 74170 Saint-Gervais

Conformément à la loi informatique et libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit auprès de M. le Maire de Saint-Gervais

Système Médialert - Inscription sur l'annuaire municipal

Nom, prénom
.....

Adresse
.....
.....
.....

Téléphone portable (sms)
.....

Téléphone fixe (message vocal)
.....

E-mail
.....
.....

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T 04 50 47 75 66 - Fax : 04 50 47 75 73
mairie@saintgervais.com
50 avenue du Mont d'Arbois - 74170 Saint-Gervais LES BAINS
Lundi : 8h30-12h/13h30-17h - Mardi : 8h30-12h/13h30-17h -
Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h - Jeudi : 8h30-12h/13h30-17h
+ permanence état civil jusqu'à 19h - Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h
Pour les passeports, merci de vous présenter au moins 1/2h avant la fermeture.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL

SAINT-GERVAIS
T 04 50 47 77 31
etatcivil@saintgervais.com

LE FAYET
T 04 50 78 27 69
lefayet@saintgervais.com
49 rue de la Poste - 74190 Le Fayet
Lundi : 8h30-12h/13h30-17h
Mardi : 8h30-12h/13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-12h/13h30-17h
Vendredi : 13h30-16h

SAINT-NICOLAS DE VÉROCE
T 04 50 93 20 63
etatcivil@saintgervais.com
4025 route de Saint Nicolas
74190 Saint-Nicolas de Véroce
Intersaison : Vendredi 9h-12h /
Saison d'hiver (15 décembre à la fin des vacances de Pâques) et d'été (juillet - août) : se renseigner auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Nicolas de Véroce

SERVICES TECHNIQUES

T 04 50 47 74 48
servicestechniques@saintgervais.com

ATELIERS MUNICIPAUX

T 04 50 93 52 20
ateliers@saintgervais.com
Route de Tague
74170 Saint-Gervais

SERVICE DES EAUX

T 04 50 47 78 34
eau@saintgervais.com
Numéro d'astreinte en cas d'urgence nuit, week-end & jours fériés :
06 74 88 85 13

URBANISME

T 04 50 47 54 74
urbanisme@saintgervais.com

SERVICE FINANCIER

T 04 50 47 54 75
finances@saintgervais.com

POLICE MUNICIPALE

T 04 50 47 70 46
police@saintgervais.com
Rue de la Comtesse
74170 Saint-Gervais
Permanence du lundi au vendredi de 14h à 15h

PÔLE VIE LOCALE

T 04 50 47 78 79
vielocale@saintgervais.com
352 avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais
Lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

CRÈCHE

T 04 50 47 72 12
petiteenfance@saintgervais.com
90 chemin des Tennis
74170 Saint-Gervais

RÉSERVATION SALLES

Espace Mont-Blanc,
Salle et théâtre Montjoie
T 06 73 68 80 92
locationsalles@saintgervais.com
Réservations par téléphone du lundi au vendredi uniquement le matin

CULTURE ET DU PATRIMOINE

MAISON FORTE DE HAUTETOUR
T 04 50 47 79 80
hautetour@saintgervais.com
114 passage Montjoux
74170 Saint-Gervais
Mardi, samedi & dimanche : 14h-18h
Mercredi, jeudi & vendredi :
10h-12h30/14h-18h (19h pendant les vacances scolaires toutes zones)

MUSÉE D'ART SACRÉ
T 04 50 91 72 47
patrimoine@saintgervais.com
3847 route de Saint-Nicolas
Saint-Nicolas de Véroce
74170 Saint-Gervais
Mercredi au dimanche : 15h-18h

BIBLIOTHÈQUE
T 04 50 93 57 90
bibliotheque@saintgervais.com
450 avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais
Mardi et mercredi :10h-12h/15h-18h30
Jeudi :10h-12h/16h30-18h30
Vendredi 15h-18h30 - Samedi : 9h-12h

ÉCOLE DE MUSIQUE
T 04 50 47 71 62
musique@saintgervais.com
67 rue de la Comtesse
74170 Saint-Gervais

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PATINOIRE
T 04 50 93 50 02
patinoire@saintgervais.com
77 impasse de la Cascade
74170 Saint-Gervais
Horaires variables : voir site Internet ou auprès de l'Office de Tourisme

PISCINE
T 04 50 93 42 87
piscine@saintgervais.com
798 avenue de Miage
74170 Saint-Gervais
Horaires variables : voir site Internet ou auprès de l'Office de Tourisme

TENNIS/MINI GOLF
T 04 50 93 41 83
patinoire@saintgervais.com
798 avenue de Miage
74170 Saint-Gervais
Horaires variables : voir site Internet ou auprès de l'Office de Tourisme

OFFICE DE TOURISME

SAINT-GERVAIS
T 04 50 47 76 08 -
Fax : +33 (0) 4 50 47 75 69
tourisme@saintgervais.com
Maison de Saint-Gervais
43 rue du Mont-Blanc
74170 Saint-Gervais

SAINT-NICOLAS DE VÉROCE
T 04 50 93 20 63
4025 route de Saint Nicolas
74190 Saint-Nicolas de Véroce

Naissances

DÉCEMBRE 2014
16 Judith Charlotte Marie-Pierre CAPOEN
19 Lény Hadrien MAUGRAS
JANVIER 2015
01 Jules HAMEL
02 Thibault Ewen PELLET
15 Léo BIGORNE MORICE
15 Gabin Baptiste SAFFRAY
16 Rémi MARQUET
21 Maud Marie VIBOU
FÉVRIER
03 Oscar Jean-Luc Bernard YVON
06 Clémence PELTIER
15 Charleen BARGE
20 Tilio Hugo Titouan PAVARANI
MARS
02 Félicie Elisa Joséphine MARTENET-CUIDET
03 Eva BOTTE
03 Tess Sindy MENEGHINI
05 Abel Jean Marie CHARUAU
08 Quentin René SOCQUET-JUGLARD
15 Nola JEANNIN
17 Eleanor Elisabeth Thérèsa TRAMOY
19 Nils BEROD
23 Sevim KARACAM
24 Lyana LEMOS MARQUES
27 Léa Isabelle Dylva HANNIER
30 Adèle BAUD
31 Louise ROMEUF POMMIER
AVRIL
06 Roxanne BIBOLLET
12 Charlie Paul Placide CHEVALLIER
17 Côme Daniel Pierre BAILLY
19 Chlöélia Emma Madeleine EXCOFFIER
25 Basile Côme BERNIGAUD
27 Alban Louis Edouard FERNANDES
30 Orion Zian Aimé RICAUD
MAI
03 Théo Jean Michaël GOILOT
05 Maximilien HELLER
16 Zoé Michèle Jeanne AUBERT PARCEVAUX
17 Luca Pascal Stéphane VINCKE
20 Taylor Aurore Victoria CHAUVEAU
JUIN
13 Çigdem KOÇAKSOY

Mariages

DÉCEMBRE 2014
06 Françoise Catherine CHEVRIER-GROS et Remy Vincent FONTENAY
22 Danièle Sylvie Marguerite ENGERRAND et Philippe Ghislain DUTERME
30 Virginie Marie Isabelle BAYON DE NOYER et Timothée Marie DU PELOUX DE SAINT ROMAIN
JANVIER 2015
09 François Michel Henri LAURIN et Maximilien Nicolas César CARTIER
24 Olivia Emmanuelle GUEULLET et Hugo Jean-Michel Jacques VASSE
FÉVRIER
21 Aurélie Jennifer Marie Cécile CHAPLAIN et Loïc Marie Christophe MAGNAN
AVRIL
02 Marguerite Germaine GARDON et Didier Gilbert Marcel FOUBERT
16 Anne Marie Simone DOUET et Jean-Marie Joseph LEROUGE
29 Brigitte Marcelle Germaine FOURRIER et Gérard Louis Aimé GAY
MAI
02 Sylvie Katia RENAULT et Sylvain Gérard GRANGY
02 Laetitia Jeanne Louise VIEL et Jean-Claude Michel MOSER
15 Dorothée Brigitte Jeanne de CAMBRY et Rémi Michel Henri MARRON
15 Sabrina Nicole Andrée GRANDJACQUES et Hubert Gilbert Robert VIOLET
16 Sandrine Sylvie SAINT LÉGER et Christophe Christian GIANNONI
16 Catherine BIRR et Alexandre Charles Pierre ROMAND
23 Audrey Anne GAVARD-COLENNY et Jean-Philippe Vivien Florent HOYAU
30 Lucie Audrey BRU et Benjamin Christophe PERRUCHIONE
JUIN
13 Sylvie SANCHEZ et Michel Jean BORDERY
20 Aurore Frédérique PENZ et Cédric GIEZ
25 Katie Mary Sarah LINDEN et Jonathan OPARKA
27 Morgane Clémentine ROCHETTE et Grégory Jean JACQUET

Décès

DÉCEMBRE 2014
09 Roger Hilaire Robert NICOUD
22 Valérie Georgette Simone MUDRY
JANVIER 2015
05 Léa Andrée OURS
11 Jacqueline Georgette MARTEL née DUMOULIN
13 Pauline Juliette Cornélie JANSOONE née GOUDENHOOFT
13 Marie Louise TOCHON-DANGUY née TISSOT
15 Elie MARTIN
FÉVRIER
07 Jacques Paul Jean Baptiste NOUYRIT
10 Jean Albert Daniel BARBES
18 Roger Jean JACQUET
28 Carla GHIANI
MARS
03 Marcel DOUX
17 Marie Louise BIBIER-COCATRIX née DALLEST
20 Guy Roger DUFFOUG
21 Régis Bernard GAIDDON
25 Jean Maurice Émile Henri DENIS
AVRIL
04 Armand Camille ROUX
08 Adèle ROSEREN née FAVRE
11 Jacky Joseph ROLLAND
14 Yves Alfred Edouard DÉSAILLOUD
28 Pierre DELGRANDE
29 Geneviève Marcelle VATOPOULOS née GUFFROY
MAI
09 Gérard Hoa Binh NGUYEN
10 Marguerite Laurence CHAMBET née MONNET
29 André Gabriel SANTI
30 Mélina Clotilde DUFFOUG née PORRET
JUIN
01 Przemyslaw Maciej KRAWCZYK
02 Roger Lucien MOLLARD
03 Roland LACHUER
14 Denise DEPAUX née PARENT
18 Abel Louis Séraphin PELLOUX
19 Jean Eugène COLLET
24 Sang C. LIM
24 Anne Heekyung LIM née KIM
28 Caroline Jeanne Marie KOECHLIN née FAGALDE
30 Clémentine Andrée GLASTRE

Parrainages civils

AVRIL
25 Albin GROSSET-BOURBANGE
JUIN
06 Cameron Jean-Jacques Vincent Patrick LAPEIRE
06 Kimi Jonathan Hervé LAPEIRE

Hommage

ROGER JACQUET
À la tête de la plus grosse ferme de la commune, Roger Jacquet a été l'un des grands animateurs de la mutualité agricole sur le canton. L'agriculture a trouvé en lui son défenseur naturel dans toutes les organisations professionnelles qu'il a présidées, dont la caisse locale du Crédit Agricole. Conseiller municipal de 1953 à 1989, il devient Conseiller général du canton à la mort de René Dayve en 1971. Il est réélu conseiller général en 1973 et 1979.